



SUPPRESSION DE 3 POSTES EDUCATIFS AUX STEMO DE NIMES et UEMO DE BAGNOLS SUR CEZE

Un choix politique absurde à rebours des besoins du territoire

Ce mardi matin, une délégation de la CGT-PJJ était reçue en audience par la DIRPJJ SUD et la DTPJJ du Gard/Lozère dans le cadre du préavis de grève.

Un simulacre de concertation

Nous ne nourrissons que peu d'illusions sur la portée réelle du dialogue social local. Mais nous espérions, a minima, l'ouverture de négociations conformément aux accords de Bercy. Cet espoir a été anéanti dès les premières minutes : les suppressions de postes sont confirmées.

L'argument avancé ?

Ce n'est "pas leur choix" – ils se battraient même "comme des lions" pour conserver les moyens – mais la décision viendrait de l'administration centrale. Une décision basée sur des indicateurs d'activité aussi opaques qu'irréalistes, jugés insuffisants pour maintenir les postes.

Pourtant, la réalité de terrain est tout autre. À l'UEMO de Bagnols, une trentaine de mesures éducatives attendent d'être traitées. Au STEMO de Nîmes, elles étaient plus de soixante l'été dernier. Et ce sont ces services-là qu'on prive de moyens humains ? C'est ignorer délibérément l'urgence éducative, c'est abandonner des jeunes en difficulté à leur sort, c'est aggraver le risque de récidive et de mise en danger.

Du service public à la précarité organisée

Et quelle est la réponse de l'administration ? Des postes de contractuels, financés sur enveloppe interrégionale, en lieu et place de postes statutaires. Une gestion à courte vue qui sacrifie la stabilité au profit de la précarité. C'est l'assassinat du statut de fonctionnaire, organisé au nom de la "FLEXIBILITE".

Ce glissement idéologique n'est plus dissimulé : remplacer le statutaire par la précarité, la protection des agents par l'instabilité. C'est un projet qui participe et vise la casse du service public.

Une politique incohérente

À Nîmes, l'État affiche des renforts policiers face au narcotrafic. Il augmente les effectifs de la Justice. Mais il affaiblit la PJJ, ceux qui sont chargés de mettre en œuvre ses mêmes décisions de justice pour les mineurs ? Cherchez l'erreur. Ce n'est pas seulement incohérent, c'est irresponsable.

-
- Nous exigeons le rétablissement immédiat des trois postes supprimés.
 - Nous refusons cette logique destructrice.
 - Nous refusons que des logiques budgétaires dictent l'avenir des mineurs.
 - Nous déplorons la gestion comptable au détriment de la gestion humaine.
-

La CGT-PJJ appelle tous les services du territoire à cesser le travail **le vendredi 4 avril 2025** et à une mobilisation massive devant le Tribunal judiciaire de NÎMES, de 12h30 à 13h30. Aujourd'hui, c'est le STEMO de Nîmes et l'UEMO de Bagnols sur Cèze, demain à qui le tour ?

Cette lutte est la nôtre, RASSEMBLONS-NOUS !